

NOUVEAUTÉ 2024 AU CFA35PP !

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DERMO-COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE



Certificat de spécialisation en officine
reconnu par la Commission Paritaire
Nationale Emploi et Formation
Professionnelle (CPNEFP)

INFORMATIONS PRATIQUES



278H de cours en présentiel
De Septembre à Juin
Tous les mardis hors vacances scolaires



En alternance
En pharmacie d'officine
Dans le cadre d'un contrat de
professionnalisation ou d'un plan de
développement des compétences



Pas de frais d'inscription
Formation prise en charge par l'OPCO EP



CFA35PP
11 Rue André & Yvonne MEYNIER - 35000
RENNES
 Formation accessible aux PSH

Prérequis :

- Être un préparateur en pharmacie ou pharmacien diplômé

Intervenants :

- Préparateurs en pharmacie
- Pharmaciens spécialisés
- Spécialiste des techniques de ventes
- Professionnelle de l'esthétique et des produits de beauté

Programme de formation :

- Conseil du client en matière d'hygiène | 161H
- Mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique | 42H
- Animation de l'espace de vente en dermo-cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine | 26H
- Vente de produits d'hygiène et de soin | 42H
- Évaluation par la soutenance d'un dossier professionnel et par la mise en situation professionnelle | 7H

Outils pédagogiques :

- Entraînement en cours de formation
- Pharmacie expérimentale
- Polycopiés et espace numérique de travail
- Sketchs et vidéos de mise en situation

Modalités d'évaluation :

- Soutenance d'un dossier professionnel
- Mise en situation professionnelle

Objectif de la formation :

- Se spécialiser dans la vente et le conseil de produits de dermo-cosmétique

Débouché de la certification :

- Conseiller en dermo-cosmétique pharmaceutique



CFA35PP



RENTREE LE
MARDI 10
SEPTEMBRE
2024 !*

*Inscriptions limitées

Un nombre minimum de participants est nécessaire pour l'ouverture de la formation

Contactez-nous pour obtenir un dossier de pré-inscription : contact@cfa35pp.fr - 02.30.96.16.87